

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 5 mars 2018 à 19 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire  
Madame Sylvie Langlois, conseillère  
Madame Noëlla Daraïche, conseillère  
Monsieur Albini Fournier, conseiller  
Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller  
Monsieur Marion Boucher, conseiller  
Monsieur Jean-François Synnett, Conseiller

Est aussi présent : Vital Côté, directeur général et secrétaire-trésorier

Est absent :

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire M. Joël Côté ouvre la séance.

**2018-03-195**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Marion Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1) Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour®
- 3) Adoption du procès-verbal du 5 février 2018®
- 4) Acceptation des déboursés de février 2018 (39 979.83 \$)®
- 5) Acceptation des comptes à payer (6 787.89 \$)®
- 6) Demande d'autorisation au MRNF ®
- 7) Règlement 202 ®
- 8) Offre d'emploi®
- 9) Appui projet lien maritime®
- 10) Suivi du maire et des conseillers
- 11) Correspondance;
- 12) Varia;
- 13) Période de questions;
- 14) Levée de la séance; ®

**2018-03-196**

**Adoption du procès-verbal du 5 février 2018**

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité de conseillers présents que le procès-verbal du 5 février 2018 soit adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

**2018-03-197            Acceptation des déboursés de février 2018**

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité des conseillers présents;  
Que les déboursée de février 2018 soit adopté tel que présenté.

**2018-03-198            Acceptation des comptes à payer**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 5 mars 2018; en conséquence, après discussion, il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents; QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 6 787.89 \$ et que la secrétaire-trésorière procède à l'émission des chèques

**2018-03-199            Demande d'autorisation au MRNF**

**EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE DE MANCHE-D'ÉPÉE-  
RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DE TRAVAUX D'EXCAVATION  
POUR 2018**

---

CONSIDÉRANT            Que la MRC de la Haute-Gaspésie a juridiction sur les travaux dans les cours d'eau;

CONSIDÉRANT            Que les certificats d'autorisation du MRNF pour la réalisation de travaux d'excavation de l'embouchure de la Rivière Manche-D'Épée sont échus le 31 mars 2018;

Sur proposition de Albini Fournier

QUE                        la Municipalité Ste-Madeleine de la Rivière-Madeleine informe la MRC de la Haute-Gaspésie;

Que                        les travaux d'excavation de l'embouchure de la Rivière de Manche-D'Épée sont requis de façon récurrente et sans préavis puisqu'ils sont rendus nécessaires en fonction des marées;

Que                        Lesdits travaux seront effectués lorsque requis afin d'assurer la sécurité des propriétaires riverains;

QUE                        la Municipalité demande à la MRC de La Haute-Gaspésie d'entreprendre les démarches auprès du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune et Ministère de l'Environnement afin d'obtenir une autorisation pour l'année 2018-2020.

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

**Règlement 202**

Point reporté à une réunion ultérieure

**2018-03-200**

**Offre d'emploi**

La conseillère Sylvie Langlois se retire de toute délibération et de la décision

Considérant l'offre d'emploi que la municipalité a publié dernièrement pour un poste temps partiel sur appel, au niveau de l'usine d'eau potable;

Considérant que deux CV ont été reçus pour ce poste;

Considérant les besoins de la municipalité et que l'un des postulants répond mieux aux attentes et besoins du poste affiché;

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la candidature de Monsieur Martin Bérubé soit retenue et qu'une période de probation de 3 mois débutant le 12 mars 2018 soit appliquée, et qu'un taux horaire de 15 \$ lui soit offert.

**2018-03-201**

**Appui lien maritime à Grande-Vallée**

CONSIDÉRANT que le premier ministre M. Philippe Couillard a annoncé une nouvelle étude afin de créer un lien maritime visant le désenclavement de l'Île d'Anticosti;

CONSIDÉRANT que Grande-Vallée est l'initiateur du projet de lien maritime;

CONSIDÉRANT que Grande-Vallée travaille sur ce projet depuis plus de 25 ans;

CONSIDÉRANT que Grande-Vallée a déjà un lien maritime avec Anticosti depuis 4 ans (forêts et approvisionnement); CONSIDÉRANT que Grande-Vallée est la distance la plus courte entre la côte gaspésienne et l'île d'Anticosti;

CONSIDÉRANT la localisation géographique stratégique de Grande-Vallée (MRC Côte-de-Gaspé et MRC Haute-Gaspésie);

CONSIDÉRANT que le port d'attache à partir de Grande-Vallée apporterait des retombées économiques importantes pour les municipalités de l'Estran, Murdochville et les deux (2) MRC, soit Côte-de-Gaspé et Haute-Gaspésie;

CONSIDÉRANT que ce lien maritime ayant comme port d'attache Grande-Vallée, permettrait de consolider et de développer l'industrie touristique sur le territoire des deux (2) MRC, soit Côte-de-Gaspé et Haute-Gaspésie;

CONSIDÉRANT que ce lien maritime apporterait des opportunités d'affaires et de développement sur tout le territoire des deux (2) MRC si son port d'attache était Grande-Vallée; en conséquence, après discussion, il est proposé par Jean-François Synnett et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine appuie la candidature de Grande-Vallée comme port d'attache gaspésien en regard du lien maritime GASPÉSIE-ANTICOSTI-BASSE CÔTE-NORD.

## **Suivi du Maire et des conseillers**

Le Maire et les conseillers font le compte rendu de leur dossier respectif

## **Correspondance**

Monsieur le maire fait lecture des diverses correspondances

## **Varia**

**2018-03-202**

### **Demande de financement au CLD**

Considérant que la demande de financement faite au PIQM-Mada pour la mise en place de la salle de loisir (exercice, billard) a été refusé;

Considérant que le conseil juge pertinent de continuer d'avancer dans le dossier et de le mener à bon port;

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De faire une demande de 20 000 \$ au CLD de la Haute-Gaspésie pour aider au financement du projet;

**2018-03-203**

### **Lettre d'intention à la MRC**

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une lettre d'intention soit acheminée à la MRC de la Haute-Gaspésie, afin d'acquérir un bateau et tout l'équipement nécessaire à la prévention sur la sécurité en haute mer ainsi que pour faire du sauvetage en haute mer.

Monsieur le Préfet,  
Nous voulons vous soumettre notre désir d'avoir sur notre territoire, l'équipement nécessaire, afin de faire de la prévention et du sauvetage en mer, à nos installations portuaires de Rivière-Madeleine.

Comme vous le savez, la partie terrestre de la MRC est couverte tant pour les risques incendie, la police ou l'ambulance dans l'ensemble du territoire. Par contre au niveau maritime, seule la ville de Sainte-Anne-des-Monts possède l'équipement dans notre MRC et la plus près de nous est à Rivière-au-Renard dans la MRC de la Côte de Gaspé. Donc les délais d'intervention sont très longs et mettent en danger la vie des marins qui circule le long de la côte.

Nous possédons une belle équipe de neuf pompiers et surtout, une marina très bien aménagée et très appréciée des plaisanciers qui sont plus nombreux chaque année à s'y arrêter.

C'est pourquoi nous sollicitons votre appui dans nos démarches afin d'obtenir une embarcation, incluant tout l'équipement nécessaire au sauvetage en haute mer et pour faire de la prévention en sécurité marine auprès des utilisateurs de la marina.

### **Période de questions**

Monsieur le Maire répond aux questions des gens présents à la séance

### **Levée de l'assemblée**

**2018-03-204**

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 20h.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

---

Joël Côté maire

---

Vital Côté directeur général